

100% INTERVIEW

SOCIATAX, POUR FAIRE FACE À LA PRESSION

Jean-Pierre Cassan, directeur général



Lire l'article sur le site



Jean-Pierre Cassan

Assurant les chefs d'entreprise de proximité face à l'augmentation des risques de litiges administratifs, sociaux et fiscaux, Sociatax alerte entrepreneurs, artisans, associations, TPME/PME et commerçants des nouveaux moyens à disposition de l'administration pour s'assurer de la rectitude et de l'exhaustivité de leurs déclarations. Explication de Jean-Pierre Cassan, directeur général.

Quelles évolutions connaît l'administration ?

Depuis le 4^e trimestre 2018, l'administration dispose du programme Copernic qui recoupe et traque l'information des administrés grâce à la convergence de nombreux fichiers sociaux et fiscaux. La qualité d'information, de détection et de sélection va permettre une politique de rendement et de multiplication des contrôles de

à l'État descompter un meilleur encaissement des redressements et pénalités. De plus, artisans, commerçants, TPME-PME et autoentrepreneurs constituent une cible privilégiée pour l'administration car le recouvrement est plus facile que face à une grosse entreprise qui risque d'initier une procédure pour se défendre.

Quelles solutions Sociatax propose-t-elle ?

Sociatax veut accompagner les artisans, commerçants, TPME, associations et autoentrepreneurs face à ce nouveau péril. Pour répondre aux craintes des chefs d'entreprise, nous avons développé une gamme de produits qui s'appuie sur un réseau d'experts pour chaque métier. Chacun a des besoins différents mais il y a des risques récurrents en fonction des métiers. Nous avons travaillé avec

D'une efficacité redoutable, le programme Copernic recoupe et traque l'information des administrés. Sociatax propose de prendre en charge les contentieux de ses clients pour que les chef(fe)s d'entreprise se consacrent à leurs exploitations.

l'administration. Les anomalies résultant de tentative de fraude comme d'erreur ou d'omission seront détectées automatiquement par la machine. Les déclarations du ministre de l'Action et des Comptes publics vont dans ce sens. La rectitude de l'information et une détection plus importante permettent

l'Union Nationale des Taxis (UNT) pour définir une offre spécifique taxi dont les taxis peuvent bénéficier quel que soit leur statut. Nous avons également développé une gamme de services pour les entreprises mixtes taxis/ambulances. Nous assistons les entreprises vis-à-vis des redressements

fiscaux, des redressements Urssaf ainsi que des contentieux prud'homaux. Nous apportons une protection de la trésorerie, du patrimoine et de la capacité d'endettement de nos clients. La tarification se fait en fonction de l'effectif salarié. De plus, nos clients assurés sont assistés gratuitement par nos experts en cas de sinistre.

Cela ne risque-t-il pas inciter à la fraude ?

Nous n'assurons pas n'importe qui ! Nous n'indemnisons que lorsque les erreurs sont de bonne foi : un aléa, un oubli, bref, tout ce qui ne ressort pas d'une stratégie. C'est l'administration qui qualifie le redressement. Nous assurons dans la limite du pénal révélateur d'une fraude. Avant de nous engager, nous réalisons un audit pour évaluer les risques encourus par notre futur assuré. Nous l'invitons, le cas échéant, à faire des rectifications afin d'éviter les problèmes. À la signature du devis, nous disposons d'une analyse précise et nous pourrions prendre une garantie reposant sur une évaluation objective. Les missions sociales des entreprises sont particulières. De nombreuses situations sont incendiaires et risquent d'alerter l'administration. En cas de contrôle, nous assisterons nos clients dans leur redressement et assumerons les contentieux par un accompagnement gratuit. Dès avis de vérification par l'administration, le chef d'entreprise est pris en charge afin qu'il puisse rester concentré sur la production de son entreprise. Notre objectif est de trouver rapidement une solution ou un accord. Nous avons développé une ligne directe taxi sur notre site Internet, contactez-nous ! ■ Propos recueillis par HM

Plus d'infos - www.sociatax.com

Partenaire

